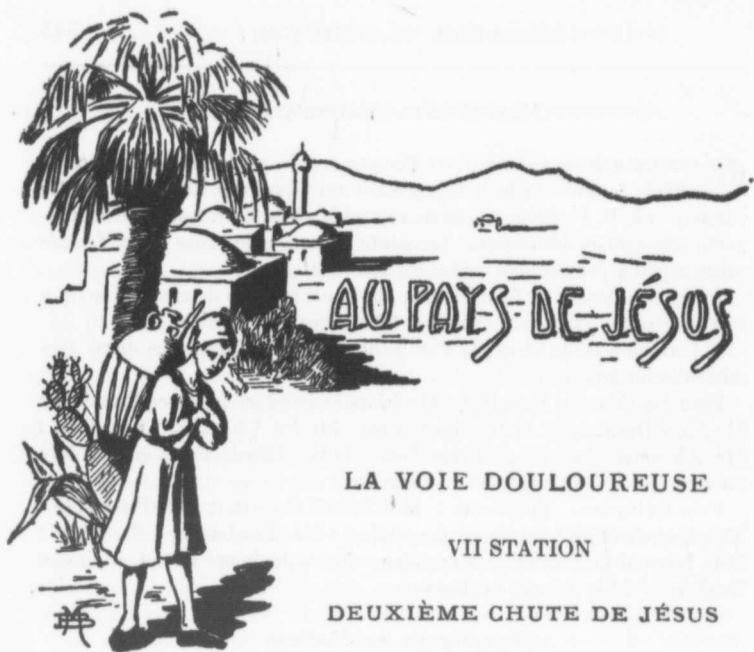




LA VOIE DOULOUREUSE

VII STATION

DEUXIÈME CHUTE DE JÉSUS

A soixante mètres de la sixième Station, on arrive à une rue transversale qui s'appelle Rue de la Porte aux Colonnes. A ce carrefour se localise la septième station. Ici se trouvait la porte Judiciaire, par laquelle Notre-Seigneur sortit de Jérusalem pour se rendre au Calvaire. Ici, encore aujourd'hui, on peut voir, dans une petite chapelle desservie par les Pères Franciscains, et spécialement confiée aux soins du Vicaire Custodial de Terre Sainte, on peut voir, dis-je, une colonne encore debout. C'est un superbe monolithe de marbre, de sept mètres de hauteur et de soixante quinze centimètres de diamètre. A cette colonne, dit-on, aurait été attachée, selon la coutume des anciens, une copie de la sentence de mort prononcée contre Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ; d'où le nom de *Colonne de la Sentence*, et celui de *Porte Judiciaire*, ou du jugement. Ici donc, après les pénibles efforts d'une montée difficile, Jésus tombe une seconde fois sous le poids de sa Croix.